



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ICC 96-0 Rev. 1

13 septembre 2006
Original : anglais

F

Conseil international du Café
Quatre-vingt-seizième session
25 – 29 septembre 2006
Londres, Angleterre

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	ICC-96-0 Rev. 1 EB-3899/05
2. Voix et pouvoirs	
2.1 Voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2005/06 – à approuver	EB-3895/06 Rev. 6
Le Secrétaire fera rapport.	
2.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2006/07 – à approuver	ED-1997/06 Rev. 1 ED-1998/06 Rev. 1 EB-3918/06
Le paragraphe 5) de l'Article 13 de l'Accord dispose que le Conseil répartit les voix au début de chaque année caféière. Conformément aux dispositions de l'Article 13, les voix des Membres exportateurs et des Membres importateurs sont réparties au prorata du volume moyen de leurs exportations et importations respectives de café pendant les quatre années civiles précédentes. Les documents ED-1997/06 Rev. 1 et ED-1998/06 Rev. 1 indiquant la base statistique pour la répartition des voix proposée et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2006/07 ont été diffusés.	
2.3 Pouvoirs – à approuver	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat.	

3. Admission d'observateurs – à examiner et prendre une décision WP-Council No. 141/06

Le Conseil examinera un document contenant un projet de procédures d'admission d'observateurs aux sessions du Conseil.

4. Participation à l'Accord international de 2001 sur le Café – à noter EB-3886/05 Rev. 2

Au 12 septembre 2006, l'Organisation comptait 75 Membres représentant 45 pays exportateurs et 30 pays importateurs. Le Directeur exécutif fera rapport sur la participation actuelle à l'Accord et sur les contacts engagés avec des pays non membres.

Le représentant de la CE fera rapport sur les progrès faits par les États Membres de l'Union européenne dans le parachèvement des procédures d'adhésion à l'Accord de 2001.

5. Situation du marché du café – à noter Lettre du Directeur exécutif d'août 2006
WP-Board No. 1010/06

Le Directeur exécutif présentera un rapport sur la situation du marché. Le document WP-Board No. 1010/06 contient l'estimation officielle finale de la campagne 2005/06 du Brésil et la troisième estimation de la production pour 2006/07.

6. Avenir de l'Accord de 2001 – à examiner WP-Council No. 140/06 Rev. 4
WP-Council No. 142/06
WP-Board No. 1004/06
WP-Board No. 1006/06
WP-Board No. 1007/06
WP-Board No. 1008/06
WP-Board No. 1009/06
WP-Board No. 1013/06
WP-Board No. 1014/06

En mai 2006, le Conseil a noté qu'il était important de fixer une date butoir pour la soumission des propositions sur l'avenir de l'Accord de 2001 car les contributions soumises tardivement pourraient être difficiles à considérer par les Membres et pourraient ouvrir un débat sur des questions nouvelles, gênant ainsi les progrès. Les contributions du Burundi, du Cameroun, du Honduras, de Madagascar, de la CE, du Viet Nam et des États-Unis d'Amérique ont ensuite été reçues. Les documents contenant un résumé actualisé des propositions et énumérant les domaines d'accord et de désaccord au sujet de l'Accord de 2001 ont été diffusés (WP-Council No. 140/06 Rev. 4 et WP-Council No. 142/06).

Conformément à une demande formulée à la dernière réunion, le Directeur exécutif fera le point des réalisations clés et des insuffisances de l'Accord de 2001. Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion extraordinaire du CCSP du 24 septembre convoquée pour examiner la question de l'avenir de l'Accord de 2001. Les Membres souhaiteront peut-être également noter que le Comité des statistiques examinera les priorités futures en matière de statistiques à sa réunion prévue cette même semaine. à venir

- 7. Projets de mise en valeur du café approuvés par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter** EB-3904/06 Rev. 2
- Le Chef des opérations fera rapport sur les projets approuvés par le FCPB. Des rapports seront diffusés sur les projets ci-après.
- **Potentiel de diversification dans les pays exportateurs de café :** résumé analytique et cédérom contenant le rapport complet. ICC-96-3
Cédérom
 - **Amélioration de la qualité du café par la prévention de la formation de moisissures (terminé) :** le rapport technique final et le rapport final de gestion seront distribués sur cédérom avec l’outil de formation sur cédérom “Bonnes règles d’hygiène dans la chaîne du café”. Les documents ED-1992/06 et ICC-96-4 contiennent respectivement les résumés analytiques d’une étude socioéconomique et le rapport technique final. ED-1992/06
ICC-96-4
Cédéroms
 - **Renforcement des capacités commerciales, financières, gestionnaires et opérationnelles des petits producteurs/exportateurs de café au Mexique et au Nicaragua (terminé) :** un Guide du producteur a été distribué. ICC-96-5
 - **Régénération pilote des plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production en Angola :** un rapport de situation a été distribué. ICC-96-1
 - **Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale au moyen de méthodes de transformation améliorées (Rwanda et Éthiopie) :** un rapport de situation a été distribué. ICC-96-2
- 8. Programme des activités pour 2006/07 – à examiner et à approuver** EB-3912/06 Rev. 1
- Le Président du Comité exécutif fera rapport.
- 9. Rapport du Président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à noter/à approuver** verbal
- Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion du 27 septembre 2006.
- 10. Services de données statistiques et économiques**
- 10.1 Rapport du Président du Comité des statistiques – à noter** verbal
- Le Président du Comité des statistiques fera rapport sur la réunion du 27 septembre 2006.

10.2 Comité des statistiques pour 2006/07 et 2007/08 – à nommer

verbal

Le mandat du Comité des statistiques (document EB-3833/02) dispose que le Conseil approuve les noms des représentants ou experts désignés par les Membres exportateurs et les Membres importateurs et le Directeur exécutif (deux de chaque catégorie) pour un mandat d'une durée de deux années caféières. Composition actuelle du Comité des statistiques :

Membres exportateurs : M. Alberto Duque Portugal (Brésil), M. Andrés Valencia Pinzón (Colombie)

Membres importateurs : M. Rob Simmons (*LMC International Ltd*, Royaume-Uni), M. Neil Rosser (Neumann Kaffee Gruppe, Allemagne)

Directeur exécutif : M. David Brooks (États-Unis), M. Corneille Tabalo (République démocratique du Congo)

11. Durabilité – à examiner

WP-Council No. 143/06

En janvier 2006, le Directeur exécutif a distribué un projet de définition de la durabilité pour aider les Membres à répondre à l'enquête sur la durabilité (document ED-1981/06). En mai 2006, le Conseil a noté que cette question serait examinée dans le contexte des discussions sur l'avenir de l'Accord. Le document WP-Council No. 143/06 contient une liste des documents de l'OIC concernant la durabilité. Le représentant du Partenariat pour une caféiculture durable fera rapport sur la réunion du Comité directeur qui a eu lieu le 26 septembre.

Dans le document ED-1978/05, le Directeur exécutif invitait les Membres qui n'avaient pas encore envoyé leur contribution à l'enquête sur la durabilité dans le secteur du café à le faire le plus rapidement possible. Les contributions reçues à ce jour ont été diffusées dans le document EB-3893/05 et son additif. Le Directeur exécutif fera rapport sur cette question et sur d'autres initiatives pertinentes.

12. Études et rapports – à examiner

Mélanges et succédanés : L'Article 36 de L'Accord dispose que le Directeur exécutif soumet périodiquement au Conseil un rapport sur la manière dont sont observées les dispositions du présent Article.

ICC-96-6

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : En janvier 2006, le Comité a demandé au Directeur exécutif de prendre contact avec la Convention-cadre pour recenser des moyens d'inclure le café dans le mécanisme pour un développement propre. Le Directeur exécutif fera rapport sur les autres contacts qu'il a engagés avec des organisations depuis mai 2006 dans le domaine des changements climatiques.

verbal

13. Questions phytosanitaires – à examiner verbal

En janvier 2006, les pays producteurs ont fait une déclaration dans laquelle ils priaient instamment l'Union européenne de renoncer à fixer des teneurs maximales d'OTA pour le café vert. Le représentant de la CE fera rapport.

Le Directeur exécutif fera rapport sur des informations concernant les résidus des pesticides dans les pays exportateurs, dans le cadre d'un examen par l'Union européenne des limites maximales des résidus de pesticides.

14. Coopération avec d'autres organisations – à noter verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur la coopération avec les organisations internationales pertinentes.

15. Comité de promotion – à examiner verbal

Le Président du Comité de promotion fera rapport. L'Article 34 de l'Accord dispose que le Comité de promotion fait rapport régulièrement au Conseil. Les Membres souhaiteront peut-être examiner si ce point doit être maintenu à l'ordre du jour du Conseil, eu égard au fait que la composition de ces deux organes est la même.

16. Politiques nationales en matière de café – à noter verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations, pour qu'elles soient distribuées aux Membres. Le représentant de la CE fera peut-être rapport sur l'examen de la question des Organismes internationaux de produits par l'Union européenne.

17. Questions financières et administratives

17.1 Projet de budget administratif pour l'exercice 2006/07 – à approuver WP-Board No. 997/06

Le Président du Comité exécutif fera rapport.

17.2 Contributions impayées/paiement des arriérés – à examiner/ à approuver

Le Conseil examinera les recommandations du Comité des finances et du Comité exécutif sur une politique générale en matière de contributions impayées et de paiement des arriérés. verbal

- Selon la recommandation du Comité des finances, les représentants de la République démocratique du Congo, du Malawi, du Nicaragua, de l'Ouganda et du Zimbabwe seront invités à faire des déclarations pour expliquer les circonstances qui les ont empêchés de régler leurs arriérés de contributions. verbal
- 17.3 Autres questions financières et administratives – à noter** verbal
- Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les autres questions financières et administratives examinées par le Comité, notamment la situation financière, la nomination d'un vérificateur agréé et la composition du Comité des finances pour 2006/07 – 2007/08.
- 18. Élections pour l'année caféière 2006/07** verbal
- 18.1 Président et Vice-Présidents du Conseil – à élire**
- Conformément à l'Article 11 de l'Accord, le Président et le premier Vice-Président pour la prochaine année caféière doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs. Le deuxième et le troisième Vice-Présidents doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Les anciens Présidents élus parmi les Membres importateurs venaient de Belgique (2002/03) et de Suisse (2004/05).
- 18.2 Comité exécutif – à élire**
- Les procédures de vote sont définies dans l'Article 18 de l'Accord et dans la Règle 46 du Règlement de l'Organisation.
- 18.3 Président et Vice-Président du Comité exécutif – à élire**
- L'Article 17 de l'Accord dispose que le Président et le Vice-Président sont tous deux élus parmi les représentants de la même catégorie de Membres. En ce qui concerne 2006/07, les précédents indiquent qu'ils devraient être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Les anciens Présidents élus parmi les Membres exportateurs venaient de Papouasie-Nouvelle-Guinée (2002/03) et de Côte d'Ivoire (2004/05).
- 19. Questions diverses – à examiner** verbal
- 20. Prochaines réunions** verbal
- La prochaine session du Conseil aura lieu au siège de l'Organisation à Londres du 21 au 25 mai 2007 – **à noter**
- Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures - **à examiner**